

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

## DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

## ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

## SOMMAIRE.

ECHOS ET NOUVELLES :

Célébration de la Sainte-Dévote.

LA VIE ARTISTIQUE :

Théâtre de Monte Carlo. — Saison de Ballet.

## ECHOS & NOUVELLES

La fête de Sainte Dévôte a été célébrée les 26 et 27 janvier avec le même cérémonial religieux et populaire que de coutume.

Le vendredi matin, une grand' messe fut chantée en l'église Sainte-Dévôte, à l'issue de laquelle l'absoute a été donnée, sur le perron de l'église, par M. le chanoine Retz, curé de la paroisse. Le soir, à 8 h., après l'office, M<sup>gr</sup> Vié, évêque de Monaco, et le clergé paroissial assistèrent au rite traditionnel de l'embrasement de la barque.

Le lendemain fut marqué par une grand' messe pontificale célébrée à la Cathédrale par M<sup>gr</sup> Daffria, évêque de Vintimille, en présence de M<sup>gr</sup> Vié. La maîtrise de la Cathédrale fit entendre à cette occasion une cantate nouvelle, composée en l'honneur de Sainte Dévôte par M. le chanoine Perruchot, maître de chapelle, sur des paroles de S. G. M<sup>gr</sup> Vié.

## LA VIE ARTISTIQUE

### THEATRE DE MONTE CARLO

#### Saison de Ballet

Depuis quelques semaines, le Théâtre de Monte Carlo consacre la plupart de ses *Matinées* au divin ballet, joie des yeux, enchantement de l'imagination, ravissement de l'oreille. La grâce et le mutisme y sont à l'ordre du jour. Chérissant le ballet d'une dilection particulière, ce n'est pas nous qui protesterons contre la prééminence qui lui est libéralement accordée. C'est si joli, si pimpant, si séduisant, si captivant, si troublant en son idéalité raffinée, un genre de spectacle où tout est convention et délicieux. Assurément, la trame des « poèmes tournés en ronds de jambe » est d'une ténuité exagérée et il est certain que, dans presque tous les ballets, les danseuses passent le plus clair de leur temps à courir après une action qui se dérobe avec entêtement. Qu'importe ? Est-ce que, dans la réalité, les pauvres mortels ne perdent pas des mois et des années à poursuivre des buts qu'ils n'atteignent jamais ? Alors, pourquoi s'étonner ? Et puis, n'est-ce donc rien que de vivre pendant une heure ou deux, dans l'exquise chimère où l'impossible impose sa règle souveraine, où des êtres n'ayant rien d'humain se rident des obligations mondaines, échappent aux lois de l'impitoyable nature, où tout arrive parce que tout doit arriver ?

L'idée poétique est au fond de tout scénario de ballet. Tantôt c'est une légende naïve et fraîche, tantôt c'est une invention sans queue ni tête où le fantastique le dispute à l'in vraisemblable, tantôt c'est la mise en gestes et en pirouettes d'une fable antique

ou d'un épisode historique, sur lesquels se greffe plutôt mal que bien une intrigue d'amour. Et elle n'est pas très compliquée, ni d'une frémissante originalité cette intrigue ! D'une troupe de fées, de Djinns, de Willis, de Gnomes, d'Elfes, d'Ondines, de Sylphes, de Nixes, de Lutins, d'Égyptiens, de Chèvres-pieds, de chasseresses, de déesses, de poupées curieusement vêtues, s'échappe un couple d'amoureux d'une incomparable beauté. Le jeune homme cherche et poursuit la jeune fille qui le fuit naturellement. Puis, les amants finissent par se rencontrer. Comment ? Oh ! sans difficulté, tenez-le pour assuré. On s'explique à grand renfort d'entrechats ; mais lui ou elle ne veut rien entendre. La course recommence de plus belle, pour permettre à la danseuse de se livrer à des ébats étonnants de hardiesse, de souplesse et de grâce juvénile, en un mot pour mettre en plein relief toutes les faces de son talent de ballerine au pied léger. La course se termine juste au moment où, arrivée au bout de ses pointes, l'adorée, défaillante, laisse tomber sa tête sur l'épaule de son vainqueur dans une agonie de volupté. C'est simple et charmant.

Il n'est que juste de constater que les péripéties peu palpitantes de la passion des premiers sujets masculins et féminins du ballet se développent dans des paysages d'une variété de couleur somptueuse et infinie.

Tel le personnage du conte arabe, le spectateur rêve éveillé et subit avec ivresse l'obsession enivrante des éblouissants tableaux qui se déroulent devant ses yeux. Il ne sait trop où il est, et il a si complètement perdu la notion du réel qu'il trouve tout naturel que des formes perdues dans des bouillonnements de gaze transparente, s'agitent et frétilent en des contrées couvertes de neige. Ce qui prouve bien que le froid n'a pas de prise sur la beauté plastique...

Au milieu des tourbillons de flamme et des vagues vertes déferlant et moutonnant, sur lesquelles errent de longues écharpes violettes, dans les clairières aux lointains fourmillant de feux-follets et de lucioles et qu'illuminent de pâles rayons de lune, dans les forêts aux ramures forcenées et bizarrement enlacées que baignent d'inquiétantes vapeurs, parmi les azurs et les ors et dans l'exorbitant fouillis des blancheurs, perçoit-on seulement la tête des danseuses ? D'ailleurs où commence et finit le corps de ces charmeuses ailées ? Est-il même certain qu'elles aient un corps ? Le mystère entoure ces êtres diaphanes qui n'effleurent la terre de leur pied de satin que pour bondir dans l'espace et aller retrouver là-haut, les étoiles leurs sœurs. En assistant à la représentation d'un ballet, l'esprit se perd dans le songe, que berce la cadence du flot harmonique, l'œil se noie dans le crépitement des tons, une sorte d'engourdissement vous saisit, la volupté extatique vous envahit et vous submerge...

Jusqu'à présent la scène de Monte Carlo a représenté *Coppélia* de Delibes, *la Korrigane* de Widor, *Ma mère l'Oye* de Ravel, *la Maladetta* de Vidal, *Au Japon* de Ganne et les deux divertissements intercalés par Gounod et Saint-Saëns dans leurs opéras de *Faust* et de *Henry VIII*. Il n'y a pas à le dissimuler, le choix n'est point maladroit. Et

quand, à ces œuvres consacrées par la valeur ou par le succès, viendront s'ajouter les *Deux pigeons* de Messager, on n'aura pas à se plaindre.

Quelle merveilleuse partition que la partition de *Coppélia* ! Le compositeur qui laissa tomber de sa plume d'or la musique de *Coppélia* (un chef-d'œuvre), de *la Source* (ballet que l'on devrait s'empresser de jouer) et de *Sylvia*, aux pizzicati populaires, ce compositeur supérieurement doué est un maître et un vrai. Dans *Coppélia* les pages inspirées et charmantes abondent et ce n'est pas sans éprouver un très vif plaisir que l'on entend tous ces ravissants motifs qui circulent dans l'orchestre, quelques-uns prestes et alertes, dans l'espièglerie de leur épanouissement, d'autres fort lents, comme engourdis en des langueurs de rêve. Dans *Coppélia*, tout est de tour élégant, d'inspiration franche, de mélodie de prix, d'instrumentation délicate, colorée, chatoyante, et il n'est pas possible d'imaginer plus magnifique variété, ni plus savoureuse richesse de rythmes.

*La Korrigane*, elle, est d'un caractère différent. Elle n'a ni la franchise d'invention, ni la vivacité de mouvement, ni la beauté d'ensemble qui distinguent *Coppélia*. Mais elle a des grâces d'une indéniable amabilité. Deux ou trois pages méritent d'être tirées hors de pair : *La Sabotière*, notamment.

Seulement, de ci de là, l'intérêt musical languit. Le travail orchestral est fait de main d'ouvrier, et ne manque pas d'intérêt ; mais, de très agréables détails mis à part, il semble que la musique de *la Korrigane* n'est pas venue du jet direct de l'inspiration, qu'elle a été cherchée et exécutée laborieusement. Elle est plus pianistique que symphonique. Il reste entendu que nous n'exprimons là qu'une opinion personnelle et que nous n'avons nullement la prétention de ne pas nous tromper. Au reste, la vogue de *la Korrigane* est si solidement établie qu'il est permis de dire franchement ce qu'on pense à son sujet. On ne craint pas de lui nuire et une critique, si modérée qu'elle soit, n'affaiblit en rien le talent réel et solide de M. Widor, compositeur-organiste digne de tous les respects.

L'idée du ballet, *Ma mère l'Oye*, est empruntée au recueil de ces vénérables contes qui, depuis des siècles, font voltiger l'oiseau bleu autour du berceau des enfants aux cheveux d'or. M. Maurice Ravel ne s'est pas donné énormément de mal pour combiner le scénario de son ballet. Pourtant, la matière à lui fournie était abondante...

Sa musique, sans grands détours, a de jolis lointains. Elle est apaisée en ses tonalités, d'une incontestable sagesse harmonique et recherchée en ses sonorités. L'ensemble est digne d'un artiste.

L'argument de *la Maladetta*, puisé par M. Gaihard dans une légende imprégnée de poésie, du midi de la France, n'est pas dénué d'accent. La musique s'est intelligemment adaptée aux nécessités du scénario. L'arrangement des motifs populaires dont M. Vidal s'est servi au premier acte (le meilleur sans discussion possible) atteste une ingéniosité et une habileté dans le faire auxquelles on ne saurait trop rendre hommage. Le motif qui caractérise, accompagne et blasonne la fée des neiges est d'une mélancolie frissonnante. La valse, les inévitables pizzicati et les danses des gitanos sont loin d'être

des pages à dédaigner. Enfin, la musique de *la Maladetta* plaît au public. Que demander de plus ?

*Au Japon* est une courte fantaisie, aux préciosités mignardes, mais qui ne heurtent pas les idées que nous avons du Japon poétique et amusant, en ses exiguïtés et ses grâces convenues, dont Pierre Loti a tracé un adorable tableau. Sur une affabulation ou plutôt sur un prétexte à notes agréable parce que sans malice, M. Louis Ganne a écrit une véritable partition de ballet. Besogne pas précisément à la portée (sans jeu de mot) du premier musicastre venu. Disons-le, les compositeurs capables d'écrire la musique d'un bon ballet ne sont pas légion. Beaucoup d'appelés et peu d'élus. Combien de prétendus maîtres en l'art d'assembler les notes s'essayèrent dans ce genre difficile entre tous, et combien se sont acquittés à la générale satisfaction de la tâche entreprise ? A peine une demi-douzaine, et encore !

C'est que pour réussir, dans le ballet, il faut posséder des qualités de rythme (surtout et avant tout), de couleur d'une originalité spéciale ; il faut avoir une compréhension aiguë de la danse, le sens de la plastique, une vision fort nette des nécessités pittoresques de la scène. On peut être un très grand musicien et n'être qu'un piètre compositeur de ballet. Ce qui ne veut pas dire, entendons-nous, que les compositeurs de ballet ne sont pas d'excellents musiciens. Si nous avançons une pareille absurdité, l'exemple de Léo Delibes, de Lalo, de Messager, de Louis Ganne serait là pour donner le plus formel démenti à une assertion aussi injustifiée que ridicule.

Dans *Au Japon*, M. Ganne, une fois de plus, a montré quel étonnant trouveur de rythmes il est. Musicien copieusement doué, il ne s'est pas contenté d'accumuler les rythmes, il a profité de l'occasion qui lui était offerte pour montrer la plus belle fertilité mélodique et mettre en lumière les heureuses qualités qui distinguent son talent choisi. On a énormément goûté ses « mousmés », ses « masques », ses « bâtons fleuris », ses « cortèges de fleurs », ses « galops des rubans et des lanternes », sa « variation de la séduction », sa « valse des éventails », le « pas des ombrelles » et la « mazurka japonaise ». Et d'unanimes applaudissements sont venus saluer et récompenser l'auteur qui dirigeait de merveilleuse façon la phalange d'instrumentistes émérites composant l'orchestre du théâtre de Monte-Carlo et la troupe de jeunes personnes sveltes et souriantes qui forment la troupe du ballet.

La très experte, très souple et très crâne M<sup>lle</sup> Yetta Rianza s'est tout particulièrement distinguée dans *Coppélia* et dans *la Korrigane*. Elle a ravi tout le monde par la maîtrise avec laquelle elle s'est acquittée de la lourde tâche confiée à la prestesse, à la sûreté de ses jambes et à l'esprit de ses pointes.

Dans *la Maladetta* et dans *Au Japon* triompha magnifiquement M<sup>lle</sup> Luigia Baldi. Elle est si féminine en ses attitudes, en ses gestes et jusqu'en ses sourires, elle est si accorte et d'une vivacité si printanière, elle danse avec une furia si juvénile et une telle joie, cette ballerine que l'aube caresse de ses plus doux rayons, elle a déjà une personnalité si évidente, si curieuse et si attrayante, M<sup>lle</sup> Baldi, qu'on peut en toute sécurité lui prédire un avenir chargé de bravos, de bis et de couronnes. Les bonnes fées l'ont miraculeusement dotée, qu'elle travaille sans relâche pour parvenir à acquérir ce qui lui manque encore. M<sup>lle</sup> Baldi n'a qu'à vouloir pour se hisser au premier plan. Être ou ne pas être une grande étoile ? Là est la question que, seule, M<sup>lle</sup> Baldi peut résoudre.

A côté de M<sup>lles</sup> Rianza et Baldi, M<sup>lles</sup> Lampo, Giussani, Ratteri, Schwetz, Meylach, etc., etc., se trémoussèrent avec entrain et ne passèrent pas inaperçues, loin de là. Nous avons découvert dans les quadrilles de l'arrière-plan de nouveaux et frais minois. C'est très bien ; car la jeunesse n'est jamais chose désagréable à regarder.

En résumé, jusqu'à présent, la saison de ballet ne manqua pas d'éclat. Comme il n'y a pas de raison pour qu'elle ne continue pas dans les mêmes condi-

tions qu'elle a commencé, nous nous contenterons d'adresser nos chaudes félicitations au maître de ballet, M. Saracco, au maître-décorateur Visconti pour qui les représentations de ballet ne sont pas précisément des instants de repos et, enfin, à l'intelligent organisateur des Soirées de Ballet, M. Comte-Offenbach, directeur plutôt habile. Et, n'ayant plus rien à dire, nous n'imiterons pas la chimère de Rabelais qui avait la fâcheuse habitude de « bombiciner dans le vide ». Nous en resterons là — sagement.

ANDRÉ CORNEAU.

### Société Anonyme des Etablissements G. Barbier

#### AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société des Etablissements G. Barbier sont informés que le coupon 20 des Actions de capital est payable, à partir du 1<sup>er</sup> février, à raison de dix francs, à la Société Marseillaise et dans les principaux établissements de banque.

### SOCIÉTÉ DE L'HOTEL DE PARIS ET SES ANNEXES A MONTE CARLO

#### DEUXIÈME CONVOCATION

L'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 30 décembre 1916 n'ayant pu être tenue faute d'un nombre suffisant d'actions déposées, MM. les Actionnaires, en conformité de l'article 37 des statuts, sont à nouveau convoqués pour le **mercredi 7 février 1917**, à 10 heures du matin, au siège social, à Monte Carlo, Hôtel de Paris, avec le même ordre du jour, savoir :

Modifications des statuts, notamment aux articles 17, 27, 29, 36, 37 et 42.

Pour être admis à cette Assemblée, les Actionnaires devront déposer leurs titres au siège social, cinq jours avant la réunion.

La production d'un récépissé de dépôt délivré par la Banque de France, le Crédit Foncier de France, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, le Comptoir d'Escompte de Paris, la Banque du Sud-Est et les Banques Rothschild, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

*Le Conseil d'Administration.*

Etude de M<sup>e</sup> Gabriel VIALON, huissier à Monaco, 7, place d'Armes.

#### VENTE APRÈS DÉCÈS

Le vendredi 2 février 1917, à 2 heures de l'après-midi, et jours suivants, à la villa Hersillia, sise à Monte-Carlo, rue du Portier (accès, descente des Moulins), il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un riche mobilier de salon, salle à manger, chambres à coucher de différents styles, consistant en :

Buffet, chaises, pendules et glaces Empire, pendules Louis XVI et Louis XIII, consoles, lustres Louis XIII, piano Louis-Philippe, lits, commodes, armoires Empire et Louis-Philippe, armoire ancienne Louis XIV ; armoires à linge, dressoir, banquette et chaises gothiques, secrétaire, bahuts, tapis Aubusson, chaise longue, fauteuils, tapis, salle de bain, bronzes, tableaux, gravures, argenterie, bibelots, rideaux, lingerie, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant. 5 % en sus pour frais d'enchères.

*L'Huissier, p<sup>r</sup> M<sup>e</sup> VIALON,  
E. MIGLIORETTI.*

Etude de M<sup>e</sup> Gabriel VIALON, huissier à Monaco, 7, place d'Armes.

#### VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 7 février 1917, à 2 heures de l'après-midi, dans un appartement au deuxième étage de la villa Les Dômes, sise à Monte-Carlo, rue des Lilas, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers consistant en :

Canapés et fauteuils rembourrés, canapé et fauteuils Dagobert, tables de salon et de bureau, fauteuil de bureau, carpettes, tapis, tentures, rideaux, glaces, bibelots, gravures, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

*L'Huissier, p<sup>r</sup> M<sup>e</sup> VIALON,  
E. MIGLIORETTI.*

## SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865  
Capital : 55.000.000 — Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 75

AGENCE DE MONACO :  
43, Rue Grimaldi (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce  
Paiements et envois de Fonds :: Chèques  
Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse  
Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres  
Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts  
Paiement de tous coupons Français et Etrangers  
Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux  
Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

### BULLETIN

DES

#### OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

##### Titres frappés d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, substituant M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 43.178.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 19.985.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 11.287 et 17.628.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 1<sup>er</sup> juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 31.879 et 84.716.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 102.698 à 102.705.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 5.326, 6.202, 49.317 et 38.858.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 26 août 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 29.125, 36.744, 52.090, 11.267, 50.720.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 18 janvier 1917. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 53.797.

##### Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 29 janvier 1917. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 53.397.

##### Titres frappés de déchéance.

Néant.

*L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.*

Imprimerie de Monaco. — 1917.